

BUREAU DE DÉPÔT :
BRUXELLES X P202205

N° 242 - Hiver 2024 (jan. - fév. - mar.)

Magazine trimestriel de
l'ASBL SOS VILLAGES D'ENFANTS BELGIQUE

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine

UNE FAMILLE POUR CHAQUE ENFANT

le magazine de



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

**7 droits de l'enfant
que nous contribuons
à réaliser ensemble**

ACTUALITÉS



Belgique

L'athlète Rani Rosius et Kids4Kids soutiennent notre village d'enfants belge

Notre Village d'Enfants SOS Chantevent, près de Marche-en-Famenne, a reçu fin décembre la visite de la sprinteuse Rani Rosius et de l'équipe de Kids4Kids, qui organise des événements sportifs afin de récolter des fonds pour des organisations œuvrant en faveur des enfants. Ils ont pu y découvrir la prise en charge familiale et à petite échelle que nous y offrons à une quarantaine d'enfants. Philippe de Kids4Kids et Rani nous ont également remis le montant qu'ils ont récolté grâce à leurs actions. Celui-ci sera utilisé pour financer les activités sportives des enfants. « *Ici, c'est une vraie maison* », a souligné Rani au moment de quitter le village d'enfants. De beaux mots qui nous donnent encore plus d'énergie pour continuer. Merci !

SOS VILLAGES D'ENFANTS

SOS Villages d'Enfants Belgique ASBL
Rue de l'Hôtel des Monnaies 40/1CD
1060 Bruxelles
Tél : 02 538 57 38
IBAN : BE17 3100 4034 5521
BIC : BBRUBEBB

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale, indépendante et non gouvernementale qui agit depuis 1949 en faveur des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre l'accès aux soins parentaux.

Colophon

E.R. : Hilde Boeykens
welcome@sos-villages-enfants.be • www.sos-villages-enfants.be
Rédaction : SOS Villages d'Enfants - terminée le 11 janvier 2024
Photos : Archives SOS, Anders Bobek, Gerhard Berger, Quirine Cuyte, Philipp Hedemann, Celeste Heikamp, Lydia Mantler, SOS Villages d'Enfants Maroc
Mise en page : www.magelaan.be • Impression : The Mailing Factory
Dit magazine kan op aanvraag verkregen worden in het Nederlands.



SOS Villages d'Enfants adhère au Code éthique de la RE

ÉDITO

« Nous partageons une vérité commune vous et moi »

Hilde Boeykens, directrice depuis 18 ans de SOS Villages d'Enfants Belgique

Cher amis et chères amies de SOS Villages d'Enfants,

Ce qui se passe dans le monde aujourd'hui me fait de la peine. L'horreur de la guerre en Ukraine est abominable. La situation à Gaza est pire encore, pour autant que cela soit possible. Des violations grotesques des droits de l'homme qui se répètent jour après jour. Mon cœur se serre quand je vois ce que tant d'enfants doivent endurer.

Parfois, je trouve cela particulièrement difficile de regarder toute cette souffrance, toutes ces images terribles à la télévision et dans les journaux. Parfois, je voudrais ne pas voir tout cela pendant un moment.

Néanmoins, je pense que nous devons continuer de nous indigner. Nous ne pouvons pas accepter que des enfants soient privés de toute chance de vivre une vie sereine et une enfance heureuse. Nous ne pouvons pas considérer cela comme une sorte de nouvelle normalité dans le monde.

La base qui nous lie, vous, moi et toutes les personnes qui soutiennent SOS Villages d'Enfants, c'est que nous refusons d'accepter ces injustices qui touchent les enfants.

Nous continuons de croire en un monde où les enfants grandissent en sécurité et où leurs droits sont respectés. C'est la vérité commune que nous partageons vous et moi : les enfants méritent un lieu sûr dans lequel grandir.

Merci de continuer à y croire ensemble,

Hilde Boeykens

Directrice

« Nous ne pouvons pas accepter que des enfants soient privés de toute chance de vivre une enfance heureuse. »

Voici comment nous contribuons à un monde où les droits des enfants sont vraiment respectés

Grandir dans de bonnes conditions, avoir une famille chaleureuse, aller à l'école... : en théorie, chaque enfant y a droit. Mais, dans la pratique, les actualités nous rappellent régulièrement que nous en sommes encore loin. Comment pouvons-nous contribuer à construire un monde où les droits des enfants sont bel et bien respectés ? Vous le découvrirez dans ce dossier.

Les enfants peuvent/doivent être protégés

Un enfant sur deux dans le monde est victime de violence chaque année¹. Derrière ce chiffre terrible, une réalité : les enfants représentent un groupe particulièrement vulnérable de la population face aux guerres, à l'extrême pauvreté ou à la violence intrafamiliale. Leur sécurité, leur bien-être et leur développement dépendent largement des adultes qui les entourent. C'est d'autant plus vrai pour les enfants qui grandissent sans des bases familiales solides.

C'est pour qu'ils puissent grandir dans la sécurité, l'amour et le respect que nous développons nos projets depuis 60 ans.

¹ Source : UN Special Representative of the Secretary-General on Violence Against Children, « Vulnerable Groups » (s. d.) : <https://violenceagainstchildren.un.org/content/vulnerable-groups>

² Source : UNICEF, « 43,3 millions d'enfants déplacés dans le monde, un nombre sans précédent » (2023) : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/433-millions-d-enfants-sont-deplac%C3%A9s-dans-le-monde>

³ Source : UNESCO, « 244 millions d'enfants privés de rentrée scolaire (UNESCO) » (2022) : <https://www.unesco.org/fr/articles/244-millions-d-enfants-priv%C3%A9s-de-remplacement-pour-les-enfants>

⁴ Source : UNICEF, « Une protection sociale pour chaque enfant » (s. d.) : <https://www.unicef.be/fr/les-priorites-de-lunicef/protection-sociale#~:text=On%20estime%20%C3%A0%201%20milliard,hygi%C3%A8ne%20ou%20l'eau%20potable.>

Où en sont les droits de l'enfant dans le monde ?

200 millions d'enfants

grandissent sans les soins et la sécurité d'une famille

Plus de 43 millions d'enfants

sont déplacés à cause des conflits, des catastrophes naturelles et des crises²

244 millions d'enfants entre 6 et 18 ans

ne sont pas scolarisés³

1 milliard d'enfants environ

sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle⁴



NON-SÉPARATION



ENFANTS PRIVÉS DE FAMILLE

Le droit de ne pas être séparé de ses parents, sauf si c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant

(art. 9 CIDE)

Si les enfants trouvent de la sécurité et des soins appropriés au sein de leur propre maison, leur famille reste le meilleur endroit où grandir. Mais il arrive parfois que les parents soient confrontés à des écueils qu'ils ont du mal à surmonter seuls. Le risque est alors plus grand que les enfants soient victimes de violence, d'abus ou de négligence.

Dans notre projet Le Séquoia à Houffalize, nous travaillons de manière préventive avec une vingtaine de familles qui rencontrent des difficultés. Ensemble, nous cherchons des solutions pour faire face aux obstacles rencontrés et pour améliorer durablement leur situation. Ainsi, les enfants peuvent continuer de grandir entourés de leurs parents.

Le droit d'être protégé lorsque l'enfant ne peut plus grandir avec sa famille

(art. 20 CIDE)

Lorsqu'un enfant ne peut plus grandir auprès de ses parents, il a droit à une prise

en charge de qualité dans laquelle il peut trouver sécurité, respect et affection. En Belgique, nous y contribuons pour 36 enfants dans notre Village d'Enfants SOS Chanteve (près de Marche-en-Famenne). Nous veillons à ce que les frères et sœurs puissent grandir ensemble dans une atmosphère familiale et à leur offrir un environnement qui tienne le plus possible compte des expériences traumatiques qu'ils ont vécues dans leur passé. Nous voulons qu'ils trouvent un environnement stable et familial, avec des adultes qui les écoutent, les comprennent et les soutiennent dans leur développement.

En Flandre, nous avons travaillé avec le gouvernement et une douzaine de partenaires ces cinq dernières années afin d'introduire les parents d'accueil professionnels, un nouveau type de prise en charge dans l'aide à la jeunesse. Les enfants sont accueillis dans un cadre familial (maximum trois enfants), à la maison, par un ou deux adultes qui sont toujours là pour eux. Il s'agit d'une alternative familiale et à petite échelle aux grands groupes de vie.

Dans nos projets, nous veillons au respect des droits des enfants, et en particulier des droits des enfants qui grandissent privés des soins de leur famille, conformément à ces textes internationaux :

- 1 La Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)
- 2 Les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants
- 3 La résolution des Nations Unies sur les enfants sans protection parentale



4 de nos réalisations importantes dans le domaine des droits de l'enfant :



1 600 enfants

reçoivent un accès à l'éducation au Sénégal



1 nouvelle loi

donne aux frères et sœurs le droit de grandir ensemble en Belgique



1 500 familles

en RDC et au Burundi améliorent leurs conditions de vie



1 nouvelle forme de prise en charge

(les parents d'accueil professionnels) introduit un accueil familial et à petite échelle en Flandre



VIE PRIVÉE



ENFANTS RÉFUGIÉS



RÉÉVALUATION DU PLACEMENT



BONNES CONDITIONS DE VIE



ÉDUCATION

Le droit de réévaluer régulièrement le placement de l'enfant

(art. 25 CIDE)

Quand un enfant ne vit pas avec sa famille, son placement doit être réévalué périodiquement pour s'assurer qu'il grandit toujours dans l'environnement qui lui convient le mieux. Cela veut dire que, si ses parents sont à nouveau en mesure de lui offrir le foyer sûr et chaleureux dont il a besoin, il a le droit de retourner vivre à la maison. Nous gardons toujours cet objectif en tête lorsque nous travaillons avec les enfants et les familles.

Pendant les vacances d'été, neuf enfants de notre village d'enfants belge ont ainsi pu retourner vivre auprès de leurs familles. C'est l'aboutissement d'une intense collaboration entre les familles, les enfants, nos éducateurs et nos accompagnateurs sociaux.

Le droit de grandir dans des conditions de vie suffisantes pour son bon développement

(art. 27 CIDE)

Les familles que nous accompagnons dans nos programmes de renforcement de la famille au Burundi et en République démocratique du Congo vivent souvent dans des conditions très difficiles. Nos équipes sur le terrain travaillent avec elles et les communautés locales pour construire un environnement où les enfants peuvent manger à leur faim, habiter dans un lieu sûr, avoir des vêtements... En parallèle, nous soutenons environ 1 500 familles pour mettre en place une activité agricole ou un

commerce. Ainsi, elles développent une source de revenus à long terme et peuvent garantir elles-mêmes de bonnes conditions de vie à leurs enfants.

Le droit d'avoir une éducation

(art. 28 CIDE)

Nous soutenons plus de 1 600 élèves au Sénégal. Ces enfants sont des talibés, des élèves qui grandissent dans des internats religieux, souvent loin de leur famille. Ces écoles ont généralement peu de revenus, ce qui met doublement les enfants en danger : d'abord parce que les écoles ne savent pas toujours répondre à leurs besoins, mais aussi parce que les enfants doivent mendier pour combler ces manques. Nous travaillons avec les familles, les écoles et les communautés pour améliorer durablement les conditions de vie des enfants et pour compléter leur enseignement religieux par des cours de mathématiques et de français.

Le droit d'être aidé et protégé si l'enfant quitte son pays

(art. 22 CIDE)

Nous avons ouvert en 2016 notre Maison Hejmo, à Louvain, dans le but d'aider des jeunes qui ont dû quitter leur pays à prendre un nouveau départ en Belgique. Notre petite équipe d'éducateurs y accueille une dizaine de jeunes, en veillant à leur offrir une ambiance familiale dans laquelle souffler un peu, tout en les aidant à construire leur vie et à trouver leur place dans notre société. Notre projet s'agrandit avec trois logements supplémentaires : les Maisons Hejmo Plus.



« Nous développons nos projets pour que les enfants puissent grandir dans la sécurité, l'amour et le respect. »

En réponse à la guerre en Ukraine et à l'arrivée de nombreux réfugiés, nous avons également ouvert en 2022 Knus, un espace dédié aux enfants ukrainiens à Louvain. Les enfants y trouvent un lieu chaleureux où jouer, apprendre et découvrir avec l'encadrement de nos bénévoles et de nos psychologues, formés à repérer les signes d'éventuels traumatismes.

Le droit à la protection de sa vie familiale

(art. 16 CIDE)

Chaque enfant devrait pouvoir grandir autant que possible avec ses frères et sœurs, même si les parents se séparent ou que les enfants doivent être placés en dehors du foyer familial.

Dans nos projets, nous mettons un point d'honneur à faire tout notre possible pour que les frères et sœurs ne soient pas séparés. Nous accueillons par exemple régulièrement des fratries de quatre ou cinq enfants dans notre village d'enfants belge. C'est encore une exception dans l'aide à la jeunesse. Le droit des frères et sœurs à ne pas être séparés est inscrit dans la loi belge depuis mai 2021. Une étape importante pour laquelle nous nous sommes battus pendant trois ans ! Néanmoins, dans la pratique, ce droit ne va pas toujours de soi. C'est pourquoi nous continuons, avec d'autres organisations, à œuvrer pour que les frères et sœurs puissent être pris en charge ensemble.

Le droit à la vie privée : comment protéger les enfants à l'ère des médias sociaux ?

(art. 16 CIDE)

Le droit à la vie privée est un autre droit souvent mis à mal de nos jours. Les informations personnelles et les photos à caractère sensible peuvent désormais être diffusées très vite via les réseaux sociaux. Les enfants, et en particulier les jeunes, peuvent ainsi perdre rapidement le contrôle de leur propre histoire.

Dans ce contexte, il ne nous semble plus adéquat d'envoyer des photos et des lettres des enfants dont nous prenons soin à nos marraines et parrains, même si cela est fait avec les meilleures intentions. Dans nos projets belges, nous protégeons l'identité des enfants qui nous sont confiés de cette manière depuis longtemps et c'est également une obligation légale.

C'est pourquoi nous avons décidé de faire évoluer nos parrainages : les personnes souhaitant nous soutenir n'ont plus la possibilité de choisir de soutenir un enfant ou un village d'enfants en particulier, mais peuvent désormais soutenir tous les enfants et toutes les familles que nous accompagnons dans nos projets. Vous pouvez aussi choisir de soutenir uniquement nos projets en Belgique ou uniquement nos projets à l'étranger.

Vous avez des questions sur votre parrainage ?

Contactez-nous par mail à welcome@sos-villages-enfants.be ou par téléphone au 02 538 57 38.



■ Nous abordons chaque trimestre un nouvel aspect de l'éducation des enfants sous l'angle de la pédagogie positive, que nous adoptons dans nos projets en Belgique et à l'étranger.

UNE FAMILLE POUR CHAQUE ENFANT



« Chaque enfant doit avoir une personne de confiance adulte. »

PÉDAGOGIE

Comment aider mon adolescent à naviguer sur les réseaux sociaux en sécurité ?

Instagram, TikTok, Snapchat... : ces applications ont probablement trouvé leur place dans le téléphone de votre adolescent. Normal : les réseaux sociaux peuvent être de merveilleux outils pour communiquer, s'informer, exprimer ses talents et ses passions... Mais il est important de veiller à ce que votre adolescent sache se protéger de leurs aspects moins positifs. Niels Van Paemel, conseiller politique en matière d'exploitation sexuelle des mineurs pour la Fondation Child Focus, vous donne quelques pistes.

Les réseaux sociaux, entre opportunités et risques

La liberté de partage qu'offrent les réseaux sociaux est incroyable, mais elle peut aussi représenter des risques : « Il est par exemple devenu difficile de distinguer le vrai du faux en ligne, explique Niels. Beaucoup de fake news circulent et les images peuvent être déformées de manière très réaliste. »

Sur les réseaux sociaux, il existe également des risques liés à l'exploitation sexuelle : le sexting, la sextorsion, le grooming¹ ... sont des réalités auxquelles les jeunes peuvent être confrontés, tout comme le cyberharcèlement.

Niels veut néanmoins rassurer : « Vous pouvez garder un certain contrôle sur ces risques et apprendre à gérer ceux-ci. Et si votre enfant apprend à faire de même, il peut rester davantage en sécurité. »

Vous n'êtes pas seul !

Mais alors, faut-il connaître sur le bout des doigts le fonctionnement de toutes les

applications que votre enfant utilise pour lui apprendre à en gérer les risques ? « Ce n'est pas le cas. Les jeunes auront toujours des applications que nous ne connaissons pas. Les parents n'ont donc pas besoin d'en être des experts. »

Ce qui compte avant tout, c'est de pouvoir en parler avec votre adolescent : « S'il se rend compte que quelque chose ne va pas, il doit pouvoir s'adresser à un adulte, rappelle Niels. Chaque enfant doit avoir une personne de confiance adulte. Mais cela ne doit pas nécessairement être ses parents, précise-t-il. C'est au jeune de choisir sa personne de confiance. » Car il n'est pas toujours facile d'aborder des sujets comme la sexualité avec ses parents.

La confiance est la clé

Si vous souhaitez ouvrir la possibilité à votre adolescent de vous parler des difficultés qu'il rencontre en ligne, il est essentiel d'instaurer un climat de confiance avec lui. Niels : « Il est important de ne pas porter de jugement, d'écouter ce qu'il

« Nous devons apprendre aux jeunes à être de "bonnes personnes" en ligne. »

a à dire, même si vous n'êtes pas toujours d'accord, et de montrer de l'intérêt pour son environnement de façon positive. »

S'intéresser à ce qu'il fait sans le juger peut signifier beaucoup : « "Qu'est-ce que tu fais ? Tu joues à Minecraft ? Explique-moi un peu..." Beaucoup de jeunes adoreraient parler avec leurs parents de ce qu'ils font en ligne mais ne vont pas forcément le faire, parce qu'ils pensent que leurs parents vont réagir négativement ou qu'ils viendront avec des restrictions. »

Discuter des règles ensemble

Il est vrai qu'en tant que parent, quand on pense aux réseaux sociaux, on pense rapidement aux restrictions que l'on devrait imposer pour veiller à ce que son enfant en fasse un usage sûr : Imposer un âge minimum ? Limiter le temps d'écran ? Être présent quand il surfe ?...

Il n'existe malheureusement pas de réponses toutes prêtes applicables à tous les jeunes et dans toutes les situations. Au contraire : selon Child Focus, il est bon d'avoir une conversation avec votre enfant et de lui demander son opinion, afin d'élaborer ensemble vos propres consignes. La fondation conseille ainsi de discuter avec votre enfant de ce qu'il peut faire ou non et de lui rappeler que ce qu'il ne peut pas faire en dehors d'internet n'est pas permis non plus sur internet².

Ce qui se passe en ligne est aussi la « vraie » vie

Car nos actes en ligne peuvent avoir de vraies conséquences dans la « vraie » vie, même si l'on ne les voit pas directement. « Si j'intimide quelqu'un dans la vie réelle et qu'il se met à pleurer, je reçois immédiatement une réaction et je peux me dire : "Ouille, j'ai fait quelque chose de mal.

Peut-être que je n'aurais pas dû m'exprimer de façon si dure", illustre Niels. En ligne, nous n'avons pas ce feedback. »

Il est aussi préférable de ne pas discuter de sujets intimes avec des personnes que l'on ne connaît pas, car on ne sait jamais où ces informations peuvent aboutir. Se montrer (partiellement) dévêtu, c'est pareil : quand une photo ou une vidéo est en ligne, vous n'avez plus le contrôle sur sa propagation et il est très difficile ensuite de la faire supprimer³.

Et le contrôle parental : bonne ou mauvaise idée ?

« Installer un contrôle parental peut être utile, mais il ne remplacera jamais l'importance du rôle parental. » Installer un contrôle parental sur le téléphone de votre enfant n'est donc pas une solution miracle qui lui assurera de toujours utiliser internet en toute sécurité. « Il est plus important de parler avec votre enfant des valeurs essentielles, telles que l'intégrité personnelle et le respect mutuel, souligne Niels. Nous devons apprendre aux jeunes à être de "bonnes personnes" en ligne. »

Enfin, essayez également d'être cohérent : « Teach what you preach (enseignez ce que vous prêchez), conseille Niels. Si vous dites à votre adolescent "tu as déjà eu assez de temps d'écran aujourd'hui", veillez à lui donner un exemple juste en mettant votre smartphone ou votre tablette de côté pendant un moment. »

Vous pouvez contacter Child Focus au numéro d'urgence gratuit 116 000 (7j/7 et 24h/24) pour signaler une disparition ou un cas d'exploitation sexuelle. Vous pouvez aussi signaler anonymement les images d'abus sexuel d'enfants découvertes par hasard sur internet via www.imagesdabus.be.



5 conseils pour veiller à la sécurité de votre adolescent en ligne

1. Veillez à ce qu'il ait un adulte de confiance – pas forcément ses parents – à qui il peut s'adresser s'il a des questions.
2. Construisez une relation de confiance et essayez de ne pas avoir par avance une réaction négative quant à ses activités en ligne.
3. Manifestez un intérêt pour le monde en ligne dans lequel il évolue.
4. Déterminez ensemble les règles à respecter lorsque qu'il utilise les réseaux sociaux.
5. Apprenez-lui les valeurs importantes à respecter en ligne.

Niels Van Paemel, conseiller politique en matière d'exploitation sexuelle des mineurs pour la Fondation Child Focus



¹ **Sexting non consensuel** : « Le sexting [...] renvoie à l'échange de messages, photos ou vidéos à caractère sexuel par l'intermédiaire d'un support numérique. Le sexting devient non-consensuel lorsque certaines limites sont franchies. »

Sextorsion : « Les victimes se lient d'amitié en ligne avec le coupable, qui se présente souvent comme quelqu'un du même âge alors qu'il s'agit en réalité de bandes criminelles. Au bout d'un moment, les discussions prennent un tournant sexuel et le criminel persuade sa victime d'envoyer des images intimes d'elle-même. Ensuite, le criminel menace de rendre les images publiques si la victime n'envoie pas rapidement de nouvelles images ou de l'argent. »

Grooming : « Le grooming désigne le processus par lequel un adulte aborde intentionnellement des mineurs et les manipule à des fins sexuelles. »

Source : Child Focus, « Exploitation Sexuelle - Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle ? » (s. d.) : <https://childfocus.be/fr-be/Exploitation-Sexuelle/Quest-ce-que-lexploitation>

² **Source** : Child Focus, « Sécurité en ligne – Parents » (s. d.) : <https://childfocus.be/fr-be/S%C3%A9curit%C3%A9-en-ligne/Parents>

³ **Source** : Child Focus, « Sécurité en ligne – Parents » (s. d.) : <https://childfocus.be/fr-be/S%C3%A9curit%C3%A9-en-ligne/Parents>

JE SOUTIENS

« Nous ne soutenons désormais plus un seul enfant, mais toute une communauté. Et c'est très bien ainsi. »



Birre et sa famille ont soutenu pendant des années un enfant en Amérique du Sud.

Birre est marraine chez SOS Villages d'Enfants depuis 2013. Avec sa famille, elle a longtemps soutenu un enfant grandissant dans l'un de nos projets au Guatemala. Aujourd'hui, nous faisons évoluer nos parrainages. Il n'est désormais plus possible de devenir parrain ou marraine d'un enfant, mais vous pouvez toujours parrainer l'intégralité de nos projets pour les enfants.

Birre : « Quand j'ai appris qu'on ne pouvait plus soutenir un enfant, je me suis demandée : "Est-ce une raison pour ne plus soutenir ?" Absolument pas. Car, en fin de compte, vous savez que vous soutenez aussi la

communauté qui entoure cet enfant. Ce qui m'importe, c'est de donner à des enfants la chance de grandir dans une famille. C'est la raison pour laquelle j'avais choisi SOS Villages d'Enfants à l'époque »

« Lorsque nous avons commencé le parrainage, c'était plutôt chouette d'impliquer nos enfants en leur parlant d'une "sœur" qui vivait en Amérique du Sud. Mais nos enfants sont devenus grands aujourd'hui, tout comme l'enfant que nous avons soutenue au Guatemala. Nous ne soutenons désormais plus un seul enfant, mais toute une communauté. Et c'est très bien ainsi. »

« Nous restons parrains et marraines, même si ce n'est pas d'un enfant en particulier. »

JE SOUTIENS

Ulf a fait une place à SOS Villages d'Enfants dans son testament



Le travail de SOS Villages d'Enfants n'a pas de secret pour Ulf : cela fait près de 50 ans qu'il lui apporte son soutien en tant que bénévole et parrain. C'est pourquoi, quand le moment est venu de penser à ce qu'il adviendrait de leur héritage après leur départ, Ulf et son épouse ont décidé qu'une partie servirait à soutenir le travail de SOS Villages d'Enfants à travers le monde.

« Il était évident que cela devait figurer dans le testament, affirme Ulf. Nous étions d'accord pour que notre héritage aide les enfants en situation de vulnérabilité à bénéficier d'une vie meilleure. Pour moi, cela me permet aussi de laisser une belle empreinte sur le monde et de pouvoir décider de ce qu'il se passera lorsque je ne serai plus là pour le voir. »

Texte original : SOS Villages d'Enfants Danemark

Bienvenue à l'une de nos tables rondes sur les testaments

Envisagez-vous d'aider des enfants par le biais de votre testament ? Nous serions heureux de pouvoir répondre à vos questions à ce sujet en présence d'un expert en droits de succession lors de l'une de nos tables rondes gratuites :

- Le jeudi **14 mars à Courtrai** (en néerlandais)
- Le jeudi **18 avril à Seraing** (en français)
- Le jeudi **26 septembre** dans notre **Village d'Enfants SOS Chantevent** à Bande (en français)
- Le jeudi **17 octobre à Hasselt** (en néerlandais)

Pour vous inscrire, contactez notre collègue Catherine à l'adresse catherine@sos-villages-enfants.be ou par téléphone au **02 538 57 38**.

Vous préférez plutôt un entretien personnalisé ? Contactez Claude, notre conseiller en testaments, à l'adresse claudio@sos-villages-enfants.be ou par téléphone au **0475 92 15 68**.



Au Maroc, nos équipes apportent une aide d'urgence à 3 543 familles et 1 616 enfants victimes du séisme



Souvenez-vous : début septembre, un terrible séisme frappait le Maroc. Des milliers de personnes sont décédées, ont été blessées ou ont perdu tout ce qu'elles avaient dans la catastrophe. Nos équipes sur le terrain se sont rapidement mobilisées avec l'aide de leurs partenaires et des autorités pour apporter leur aide à des familles et des enfants parmi les plus touchés : distribution de produits de première nécessité, soutien médical et psychosocial, hébergement temporaire sous des tentes... Nos collègues continueront aussi d'agir à long terme pour aider des familles à reconstruire leur vie.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir leur travail !

Vous souhaitez soutenir nos actions durables pour les victimes du séisme ?

Faites un don sur www.sos-villages-enfants.be/maroc



24 professionnels apprennent à mieux soutenir les enfants face à leurs traumatismes

En octobre, ces professionnels de l'aide à la jeunesse ont démarré notre formation pour devenir eux-mêmes pairs formateurs en pratiques de prise en charge sensibles aux traumatismes. Ils ont pu développer leurs connaissances sur l'impact des expériences traumatiques que peuvent avoir vécues les enfants qu'ils accompagnent et apprennent comment y réagir au mieux. Ils pourront ensuite partager ces acquis avec leurs collègues. Plus de 1 100 enfants pourront ainsi se sentir mieux compris et soutenus par les personnes prenant soin d'eux.



600 km à vélo en faveur des enfants du Maroc

Voici des personnes qui ont le cœur à la juste place ! Ben et ses amis avaient prévu de longue date de réaliser un voyage à VTT au Maroc. Malheureusement, quelques semaines avant leur départ, un séisme a frappé le pays et impacté des milliers de familles. De nombreux enfants vivent dans les zones qui ont été fortement touchées. « Dans de telles conditions, nous avons sérieusement remis en question la justesse de notre voyage. Nous avons finalement décidé de maintenir notre raid, mais en y ajoutant une touche humanitaire », expliquent-ils. Ils ont donc mobilisé leurs proches et récolté près de 4 000 € en faveur de nos projets !

Vous avez envie d'ajouter une dimension solidaire à votre anniversaire, une naissance, un mariage... ?

Créez une page de récolte de fonds pour les enfants en difficulté en scannant le code QR.



En RD Congo, Laurent voit grand pour l'avenir de sa famille et de sa communauté

Laurent* est le président d'une coopérative agricole créée par plusieurs familles en RD Congo. Grâce au terrain acheté par notre programme de renforcement de la famille, ils cultivent ensemble et acquièrent ainsi la nourriture et les revenus dont ils ont besoin. Mais Laurent ne compte pas s'arrêter là : il envisage d'acheter la parcelle voisine pour que la coopérative se lance dans l'élevage. Les animaux fourniront en plus des fertilisants pour accroître les rendements de leur culture. Ainsi, les familles pourront continuer d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants.

* Nom d'emprunt pour protéger sa vie privée

10 jeunes réfugiés supplémentaires accueillis dans nos maisons Hejmo Plus à Louvain

Notre projet Hejmo Plus s'agrandit ! Après l'inauguration de notre première maison en 2021 près de Louvain, nous ouvrirons deux maisons supplémentaires début 2024 dans la même région. Nous accueillerons dans chacune d'elles cinq jeunes de 16 à 18 ans qui sont arrivés seuls en Belgique après avoir fui leur pays. Dans ce lieu familial et sûr, ils pourront apprendre à développer leur autonomie, à trouver leur place et à construire leurs projets d'avenir, avec le soutien de nos éducateurs.

■ Nous croyons en l'importance de la famille: c'est pourquoi nous invitons nos lecteurs à prendre la plume pour rendre hommage à un proche qui leur est cher.



QUELQUES MOTS À mon cher papa, qui aurait eu 90 ans

Peter Verbiest, de Louvain, a récemment perdu son père. Et cette perte est douloureuse. Comment cela se serait-il passé s'il était encore là aujourd'hui ?

Tu aurais eu 90 ans aujourd'hui, mon très cher papa.

Tu aurais préparé des crêpes pour nous tous, tes enfants, tes petits-enfants et leurs partenaires. Des piles de crêpes, comme toi seul pouvais les faire.

On aurait dû te tirer hors de la cuisine pour te voir, et tu nous aurais dit : oui mais vous allez les cuire ?

On aurait répondu oui et tu serais rapidement reparti dans la cuisine.

Tu aurais posé ton regard chaleureux sur ce qui était ton paradis et tu en aurais profité : maman, tes enfants et petits-enfants.

On t'aurait étreint mille fois, on t'aurait caressé les cheveux, tu aurais eu tous ces bras autour de ton cou. Le plus près possible. Le plus longtemps possible. Pour pouvoir te garder longtemps avec nous. Parce qu'on savait à quel point tout cela était devenu fragile.

Tu aurais ouvert tes cadeaux, reconnaissant, tu aurais regardé toutes ces bières spéciales, tout en disant sincèrement : « Vous n'aviez pas besoin de faire tout ça. » Être avec ta famille était le seul cadeau dont tu avais besoin.

Tu aurais parlé de « ton » Eeklo avec fierté. De la nouvelle piscine, de l'église qu'ils sont enfin en train de restaurer, de la place qui sera bientôt recouverte d'herbe et où il n'y aura plus de voitures. Et de ces bermes dans la rue qui sont encore bien belles avec toutes ces fleurs. Tu ne l'aurais jamais cru.

Tu aurais dit « dju quand même ». Des centaines de fois. « Dju quand même » quand tu étais ému, « dju quand même » pour exprimer ton amour, « dju quand même » en réaction aux blagues, « dju quand même » pour les histoires racontées.

Tu aurais raconté la fin du film à suspense que l'on était tous en train de regarder. Ce à quoi on aurait répondu : « Papa, quand même. »

Tu serais resté sur le pas de la porte au moment de notre départ, avec maman, sous la pluie de novembre, et tu aurais marché un peu à côté de chacune de nos voitures jusqu'à ce que tu ne nous voies plus, donnant à

chacun d'entre nous l'impression d'être l'enfant ou le petit-enfant le plus aimé du monde. Et on aurait tous pensé que tu y serais encore le lendemain.

Aurait.

Parce que tu n'es plus là.

Il reste juste cette place vide à table où plus personne ne dit « dju quand même »,

juste cette place vide dans le canapé où plus personne ne s'endort,

juste cette place vide sur le pas de la porte à côté de maman...

Maman qui nous fait maintenant au revoir toute seule,

juste cette pièce vide dans le puzzle qui n'est jamais remplie.

Tu nous dirais que nous devons désormais nous souvenir des belles conversations et des histoires de l'époque où tu étais là.

Que nous devons vivre un peu pour toi aussi.

Mais nous n'y pensons pas vraiment.

Nous aimerions surtout que tu sois encore là.

Parce que nous étions ton paradis, mais tu étais aussi le nôtre.

Mais ce que nous savons, c'est que tu serais fier de nous.

Fier des personnes que nous sommes devenus.

Fier des valeurs que nous portons.

Tes valeurs.

L'honnêteté, la douceur et la modestie.

Fier de l'amour que nous aimons exprimer à tout le monde.

Ton amour inconditionnel.

Fier de ce que nous faisons pour améliorer un peu les choses autour de nous.

Même si c'est parfois difficile.

Tu aurais été fier comme un paon.

Aurais.



Souhaitez-vous adresser quelques mots à une personne qui compte pour vous ?
Envoyez un mail à lola.dumoulin@sos-villages-enfants.be ou appelez le 02 538 57 38.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Kateryna et ses enfants construisent pas à pas leur vie en Belgique

La guerre en Ukraine a bouleversé la vie de millions de familles. Beaucoup n'ont pas eu d'autre choix que de quitter leur pays à la recherche d'un lieu sûr. C'est ce qu'ont vécu Kateryna* et ses enfants.

« Je suis venue en Belgique lorsque la guerre a débuté en Ukraine », explique Kateryna. Cette maman forte et ses deux enfants ont été accueillis dans un lieu d'hébergement avant d'emménager dans leur propre appartement. « Cela me semble encore très étrange, reconnaît-elle. J'ai la sensation de ne pas être tout à fait à la maison. »

Maman et enfants ont heureusement pu trouver du soutien via notre espace Knus à Kessel-Lo et nos activités organisées au SpeelOdroom, à Louvain. Nous y proposons chaque semaine des séances de jeux à des enfants ukrainiens. « Mes enfants y rencontrent leurs amis, jouent et parlent avec les accompagnateurs. C'est une forme de soutien psychologique, mais c'est comme un jeu pour eux. »

Kateryna a notamment pu se tourner vers notre équipe lorsque sa famille a dû affronter une épreuve douloureuse : « J'ai perdu mon mari. Ce fut le moment le plus difficile de ma vie. Irma, l'une des psychologues,

m'a vraiment soutenue, car je ne savais pas comment l'annoncer à mes enfants. Elle m'a aidée à leur expliquer ce qu'il s'était passé. »

Nos projets sont aussi l'occasion pour Kateryna de nouer des relations avec d'autres mamans. « Je n'ai pas forcément l'occasion de rencontrer d'autres personnes ukrainiennes dans la vie réelle. Lorsque nous confions nos enfants au SpeelOdroom pendant 1h30, nous avons le temps d'aller au magasin, de boire un café et de parler ensemble. »

Un groupe de discussion réunissant les mamans et nos psychologues a aussi été lancé pour leur permettre de partager leurs émotions et leurs difficultés en tant que parents. « Nous échangeons des conseils. Les psychologues nous donnent aussi beaucoup de réponses à nos questions. Je me sens bien dans ce groupe. Quand j'en ressors, j'ai la sensation d'avoir à nouveau des ailes dans le dos. »

*Nom d'emprunt pour protéger la vie privée de la famille.

« Quand je ressors du groupe de discussion, j'ai la sensation d'avoir à nouveau des ailes dans le dos. »

UN PROJET À L'HONNEUR

Nous améliorons les conditions de vie de plus de 1 600 enfants au Sénégal



Au Sénégal, des milliers d'enfants grandissent dans des internats religieux, loin de leurs familles et dans des conditions de vie souvent très précaires. Il n'est pas rare qu'ils doivent mendier pour assurer leur survie. Heureusement, les enfants peuvent compter sur le soutien de leurs « marraines » : ces femmes de la communauté se mobilisent bénévolement pour récolter de l'argent afin de leur offrir de la nourriture, acheter leurs vêtements, faire leurs lessives... Elles font partie d'un vaste réseau de soutien que SOS Villages d'Enfants contribue à mettre en place autour des daaras, afin que les enfants grandissent de façon durable dans de meilleures conditions.

Aidez des enfants au Sénégal à bien grandir.

Faites un don via www.sos-villages-enfants.be ou au
BE17 3100 4034 5521.



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

SOS Villages d'Enfants Belgique ASBL : Rue de l'Hôtel des Monnaies 40/1CD - 1060 Bruxelles
welcome@sos-villages-enfants.be • www.sos-villages-enfants.be
IBAN : BE17 3100 4034 5521 • BIC : BBRUBEBB